

**MYÉLOME
CANADA**



**MYELOMA
CANADA**

Uniquely devoted to the Canadian myeloma community

La Nouvelle-Écosse approuve le financement du lénalidomide (Revlimid)
Nova Scotia, March 2011

Les patients atteints de myélome qui habitent la Nouvelle-Écosse furent heureux d'apprendre ce mois-ci la décision de leur gouvernement d'approuver le financement du lénalidomide (Revlimid) comme traitement de deuxième ligne (en combinaison avec la dexaméthasone). Cette décision fait de l'Île-du-Prince-Édouard la seule juridiction canadienne à ne pas avoir approuvé le financement de ce médicament.

Myélome Canada espère que les deux seuls assureurs privés du Canada (Medavie Blue Cross et ClaimSecure) à ne pas offrir le remboursement du lénalidomide se rallieront à la décision de toutes les autres compagnies d'assurance et de toutes les provinces à l'exception de IPE et ajouteront le lénalidomide à leur liste de médicaments. Jusqu'à ce jour, ces assureurs privés ont refusé de rembourser le lénalidomide aux membres de leur régime collectif, désavantageant une fois de plus les Canadiens de l'Atlantique puisque Medavie Blue Cross y est le principal assureur.

Myélome Canada poursuit ses efforts à l'Île-du-Prince-Édouard ainsi qu'au Québec et à Terre-Neuve/Labrador où le lénalidomide est uniquement approuvé comme traitement de troisième intention.